



FICHE INFO

n° 4

LE VOCABULAIRE DES MAISONS ANCIENNES

Arêtier : cordon vertical de briques ou de pierres formant l'angle d'une construction.

Arc en plein cintre : arc en demi-cercle.

Badigeon : peinture épaisse à l'eau et à la chaux, blanche ou teintée par des pigments minéraux.

Baie : toute fenêtre en façade, grande ou petite. Terme souvent associé aux grandes ouvertures modernes.

Bandeau : élément horizontal, plat ou mouluré, en pierre ou brique, courant sur toute la largeur d'une façade. Un bandeau d'encadrement est une saillie plate ou moulurée encadrant une baie.

Bardage : revêtement extérieur de façade en planches de bois ou en panneaux de métal, mais aussi en ardoises, fibrociment, polycarbonate, etc.

Boissex : éléments préfabriqués, en terre cuite ou en parpaing, de section circulaire ou rectangulaire, utilisés pour la réalisation de conduits de cheminées ou de ventilation.

Boucharde : outil de martelage de la pierre dont la tête carrée est hérissée de dents pyramidales aciérées.

Bow-window : fenêtre ou logette vitrée en saillie sur le parement d'un mur de façade.

Brisure de toit : changement de pente d'un pan de toiture, convexe ou concave. Les toitures très anciennes ont des brisures de toit permettant d'éloigner les eaux de pluie des murs.

Calcin : couche dure de protection de la pierre.

Calepinage : action de dresser un dessin d'exécution de la disposition des pierres.

Chaînage : armature en bois, en pierre ou en métal, logée dans une maçonnerie pour éviter sa dislocation.

Chevrons : éléments de charpente placés sous la couverture, au-dessus des pannes. Peuvent déborder de la façade en bas de pente, où ils deviennent apparents.

Claveau : élément d'une voûte ou d'un arc en pierre ou en brique.

Corniche : élément mouluré en pierre ou en brique, au sommet d'un mur, d'un fronton de lucarne, qui protège la paroi des eaux de pluie.

Coulis : mortier liquide coulé ou injecté à l'intérieur d'un mur, entre des moellons disjoints.

Coyau : petite pièce de charpente, fixée sur la partie basse de chaque chevron, et relevant l'angle du bas d'un pan de toiture. Peut déborder au-delà du mur, et devenir apparent.

Dauphin : coude en fonte en partie basse d'une descente d'eau pluviale. Parfois décoratif (à tête de poisson par exemple).

Dalle nantaise : Forme de gouttière en zinc.

Décor de façade : ensemble d'éléments en relief, moulures, éléments sculptés en pierre, en brique ou en bois, structurant ou agrémentant une façade, sans rôle constructif (voir modénature).

Descente d'eaux pluviales : tuyau vertical de descente des eaux de pluie (à ne pas confondre avec la gouttière, horizontale).

Écharpe : pièce de bois fixée en biais pour tenir ensemble les planches d'un volet.

Éclectisme : courant stylistique mêlant des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'architecture, comme les styles gothiques, baroques ou classiques. Il se manifeste en Europe entre les années 1860 et la fin des années 1920.

Égout de toiture : niveau inférieur d'une toiture,

où se place la gouttière. Détermine la « hauteur d'égout », hauteur maximale d'une façade, non comprises les lucarnes ou la toiture.

Encadrement : ensemble des éléments en pierre ou en brique formant le cadre extérieur d'une baie (porte ou fenêtre). Dispositif à la fois technique et décoratif.

Enduit : revêtement extérieur ou intérieur d'un mur et protégeant ses parements de moellons ou de brique. Enduit de chaux et de sable, enduit de ciment, enduit de plâtre, enduit au chanvre... Enduit réalisé en plusieurs « passes ».

Enduit à pierres vues : enduit peu épais, appliqué au niveau extérieur des pierres du mur, et laissant voir certaines parties externes des pierres, à l'imitation des enduits anciens dégradés.

Enduit tyrolien : enduit projeté à l'aide d'une tyrolienne, très granuleux, employé dans le premier tiers du XX^e siècle.

Épi de faîtage : pièce en zinc ou en terre cuite placée au sommet d'une toiture ou à l'extrémité d'un faîtage, et recouvrant le sommet d'un entrait de charpente.

Faîtage : arête supérieure d'une toiture. Tuiles ou zinc recouvrant cette arête. Un faîtage à emboîtement est fait de tuiles à rebords s'encastant l'une dans l'autre. Un faîtage sans emboîtements est fait de tuiles simples juxtaposées, scellées et reliées par des bourrelets de chaux (embarrures).

Fenêtre de toit : châssis vitré fixé dans le plan d'une toiture (de type Vélux ou autre marque) ou tabatière, dit autrefois vasistas. Ne pas confondre avec une lucarne.

Ferronnerie : ensemble des garde-corps de balcons, des grilles ou barreaux de défense, des marquises, de tous éléments de façade réalisés en fer forgé ou en acier moulé (fonte).

Ferrures : parties métalliques d'une menuiserie (gond, paumelle, penture, crochet...).

Fronton : couronnement de façade ou de lucarne, composé d'un cadre mouluré et d'un tympan.

Garde-corps : dispositif en maçonnerie, charpente ou ferronnerie, empêchant de tomber d'une fenêtre, d'un balcon ou d'une terrasse.

Géminées : se dit de baies, arcades ou fenêtres groupées par deux sans être directement en contact (séparées par une colonne par exemple).

Génoise : structure en rangs de tuiles (rondes ou plates) superposées et décalées, jouant le rôle d'une corniche.

Gerbière : type de lucarne par laquelle on passait les gerbes (récoltes).

Gouttereau : le mur gouttereau supporte les gouttières et chéneaux. Il s'oppose au mur pignon.

Gouttière : élément horizontal conduisant l'eau de toiture vers les descentes d'eaux pluviales. Une gouttière pendante est un demi-tube accroché sous l'égout de la toiture. Une gouttière nantaise est appliquée sur le bas de la pente de toiture.

Grands verres : grands carreaux d'une fenêtre (par opposition aux petits carreaux des menuiseries à petits bois).

Imposte : partie fixe avec vitrage au-dessus d'une porte, d'une fenêtre ou d'une porte-fenêtre.

Jambage : élément de mur supportant les poutres, en particulier autour d'une ouverture de porte ou de fenêtre.

Joints : mortier reliant les moellons ou les briques d'un mur, d'un pilier, d'une souche de cheminée...

Lambrequin : pièce décorative en bois ou en métal découpé et ajouré, couronnant un faitage, ou pendant d'un bas de toiture, ou cachant l'enroulement d'un store de fenêtre.

Lasure : produit teintant, transparent, coloré ou non, appliqué sur du bois, du béton.

Lézarde : fissure affectant un mur dans toute son épaisseur, et signalant un problème structurel affectant les maçonneries ou les fondations.

Liant : mortier reliant les moellons d'un mur.

Lignolet : ouvrage de couverture d'ardoise qui étanche un faitage par le dépassement d'un rang d'ardoises situé du côté des vents dominants.

Linteau : traverse en bois, ou structure en pierre ou brique, au-dessus d'une ouverture. Un linteau peut être droit, en arc, en plein cintre (demi-cercle). Un linteau maçonné est composé de claveaux, ou d'une seule pierre (linteau monolithique).

Loggia : terrasse en retrait de façade, fermée sur les côtés mais à l'air libre côté façade.

Lucarne : structure en charpente, à façade en bois ou en maçonnerie, encadrant une fenêtre de

comble. Ne pas confondre avec une fenêtre de toit, un vasistas, une tabatière.

Marquise : Auvent en ferronnerie et verre surmontant une porte d'entrée.

Meneau : montant vertical fixe, en pierre, en brique ou en bois et divisant une baie (dite fenêtre « à meneau »). Il peut être complété par un élément fixe horizontal appelé traverse.

Mitron : coiffure en terre cuite ou en zinc recouvrant une cheminée d'évacuation ou d'aération. Simple pot ou élément décoratif.

Modénature : ensemble des éléments de structure en pierre, en brique ou en bois, caractérisant l'architecture d'une façade, parfois agrémenté de décors moulurés ou sculptés.

Moellons : pierres non taillées, irrégulières, composant une paroi en maçonnerie.

Mortier : mélange de sable, de chaux, de terre et d'eau formant liant entre les moellons d'un mur. Mortier de ciment, mortier de chaux.

Mouluration : profil en moulures d'une corniche, d'une traverse, d'un bandeau, d'un linteau. Ensemble des moulures d'une façade.

Noue : angle rentrant de deux versants de couverture, par exemple de chaque côté d'une lucarne. Noue droite, noue ronde. Terme désignant également un fossé large et peu profond.

Nu : surface extérieure d'un mur, d'une pierre.

Oculus : dans un mur, petite ouverture de forme circulaire ou proche du cercle, munie ou non d'un panneau vitré.

Œil-de-bœuf : baie de lucarne, de forme ovale ou circulaire (ne pas confondre avec un oculus).

Opus incertum : arrangement irrégulier de pierres dont la face extérieure est taillée géométriquement et prévue pour rester apparente. Dispositif caractéristique de certaines maisons ou villas de la fin du XIX^e et des débuts du XX^e siècle. Le terme s'applique aussi à des arrangements géométriques irréguliers de dalles de sols.

Parement : ensemble des pierres, taillées ou non, ou des briques constituant la surface extérieure d'un mur.

Penture : pièce métallique assemblant les planches d'une porte ou d'un volet, et reposant sur un gond. Parfois décorative.

Percements : ouvertures pratiquées dans un mur (porte, fenêtre, aération, meurtrière, etc.).

Persienne : volet ajouré en bois ou en acier, à lamelles droites ou à motifs découpés.

Petits bois : éléments séparant les petits carreaux d'une fenêtre.

Pierres de taille : pierres taillées s'assemblant géométriquement en lits horizontaux pour les parois d'un édifice, ou en volumes de voûtes, en

général destinées à rester apparentes.

Pignon : partie triangulaire de mur fermant l'extrémité d'un comble. Le « mur pignon » s'oppose au « mur gouttereau » (côté gouttière). Le pignon est en général couvert par la toiture, mais peut déborder au-dessus de la couverture (et former un « rondelis » de pierre).

Porte à panneaux : porte menuisée en panneaux assemblés par des montants verticaux et des traverses horizontales.

Porte en planches : porte composée de planches verticales, assemblées par des traverses ou des pentures.

Porte fermière : porte à deux vantaux superposés dont le supérieur, vitré ou non, peut s'ouvrir seul.

Pureau : partie d'une ardoise ou d'une tuile qui reste apparente à l'extérieur. Une couverture « à pureaux droits » signifie une pose en rangées horizontales d'ardoises ou de tuiles rectangulaires.

Quincaillerie : ensemble des éléments métalliques en acier ou en laiton permettant l'ouverture et la fermeture des menuiseries (serrures, verrous, poignées...).

Solin : garnissage en mortier formant joint entre un pan de toiture et un mur plus élevé, un pignon débordant, une souche de cheminée, etc.

Tabatière (ou vasistas) : petite fenêtre de toit intégrée à la pente d'une toiture.

Tout-venant : remplissage mixte de l'intérieur d'une paroi de moellons, composé de mortier de chaux, de terre, de déchets de taille de pierre, d'éléments de briques, etc.

Travée : alignement vertical d'ouvertures dans une façade.

Tuiles mécaniques : tuiles plates munies de reliefs, avec système d'encastrement, populaires à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Souvent associées à des éléments décoratifs en terre cuite (épis, tuiles de faitage ou de bordure).

Tuiles plates : tuiles sans relief extérieur, de tradition rurale ancienne en Loire-Atlantique.

Tuiles « tige de botte », ou tuiles canal, ou tuiles rondes : tuiles incurvées en pose alternée, de tradition rurale ancienne en Loire-Atlantique. Parfois imitées par des tuiles à emboîtements associant la partie inférieure et le recouvrement supérieur.

Vantail : partie ouvrante d'une porte, d'une fenêtre (à un ou deux vantaux).

Volet : pièce de menuiserie en bois ou en métal permettant d'occulter une baie, à l'origine par l'intérieur de la construction. Les volets extérieurs, ou « contrevents », ont progressivement remplacé les volets intérieurs. Ils peuvent être battants, pliants ou roulants.